

## **Résolution d'accréditation**

Le comité d'accréditation propose que la 27<sup>ème</sup> conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée accrédite les autorités dont la liste figure en annexe.

Marie Shroff  
Richard Thomas  
Alex Türk  
Comité d'accréditation

### **ANNEXE**

#### **A Autorités nationales**

**Luxembourg** : Commission nationale pour la protection des données

#### **B Autorités ayant un territoire sub-national limité**

##### **Canada**

- Saskatchewan : Commissaire à l'information et à la vie privée (Information and Privacy Commissioner)

##### **Suisse**

- Canton de Bâle-Campagne : Commissaire à la protection des données (Datenschutzbeauftragte des Kantons Basel-Landschaft)

#### **C Autorités au sein d'un organisme international ou supra-national**

Aucune

### **Exposé des motifs**

Conformément aux règles relatives au Comité d'accréditation et à l'Addendum aux lignes directrices et procédures des résolutions de la conférence, cette résolution expose les recommandations pour l'accréditation des autorités à participer à la conférence internationale dans leurs catégories respectives. Le nom des autorités est donné en français et leur nom original figure le cas échéant entre parenthèses.